



Comment sécuriser mon projet ?



Prêts flexibles ou modulables

Prêts spécifiques dont les mensualités peuvent être ajustées de manière plus ou moins conséquente.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Aujourd'hui, la plupart des établissements bancaires intègrent dans leurs prêts auprès de leurs clients l'**option de modulation des échéances**. Ce type de prêt permet d'augmenter ou de diminuer le montant des mensualités en fonction des rentrées d'argent. Cette option est mobilisable souvent à la date anniversaire du prêt, dans des limites de 30 % en plus ou en moins. Il est en outre possible de faire une pause d'une année maximum sur les emprunts avec modulation.

L'idée des prêts flexibles est de **pouvoir ajuster les mensualités selon le contexte favorable ou défavorable.** Cette modulation est plus souvent mise en oeuvre dans le cadre d'un contexte défavorable.

Il s'agit d'une solution sans coût pour l'éleveur et facile à mettre en place, même si elle n'est pas toujours connue ou utilisée : les « coûts » sont compris dans le contrat de prêt, souvent *via* des taux d'intérêt un peu plus élevés.

INTÉRÊTS

- Pouvoir **moduler les annuités** en fonction de la conjoncture, des besoins...
- Neutre d'un point de vue coût pour l'éleveur qui utilise cette modulation.

LIMITES

- Modulation limitée à 30 %, ce qui peut être un peu trop faible.
- Modulation ne pouvant être utilisée pour pouvoir emprunter pour d'autres investissements.
- Modulation à la demande de l'emprunteur et seulement à date anniversaire.

RECOMMANDATIONS POUR APPLICATION DANS LE SECTEUR CAPRIN

- Imaginer une modulation plus conséquente, indexée automatiquement sur des indicateurs (prix du lait, IPAMPA...) pour « obliger » à faire des efforts de remboursements et aussi mettre de la souplesse lorsque la conjoncture est défavorable.
- Être vigilant sur le fait que la modulation ne sert pas à donner de la « souplesse » pour souscrire de nouveaux emprunts et ainsi financer d'autres investissements.
- Le cas irlandais où la modulation des prêts est quasiment automatique et peut beaucoup varier est sans doute un exemple dont il pourrait être intéressant de s'inspirer.







Comment sécuriser mon projet ?

Prêts flexibles ou modulables

EXEMPLE : CAS DES PRÊTS FLEXIBLES EN IRLANDE

DairyFlex a été lancé en septembre 2016 et était initialement exclusivement destiné au lait DairyGold Cooperative Fournisseurs. Il s'agit à la fois d'un prêt DairyFlex financé par la Strategic Banking Corporation of Ireland (SBCI) et d'un programme DairyFlex. Le programme DairyFlex, supporté par SBCI et disponible jusqu'en décembre 2017, était quelque peu limité au développement de la ferme (installations et matériel) sous réserve des critères d'éligibilité. Le nouveau programme est aujourd'hui disponible pour l'achat de terres, les dépenses en capital, y compris pour le développement de l'exploitation, le tank à lait et les achats de bétail avec des prêts allant de 15 000 à 500 000 € pour une durée de 2 à 10 ans et jusqu'à 20 ans pour des achats de foncier.

AgriFlex: en 2014, la Banque d'Irlande a lancé AgriFlex, un système de prêts à long terme offrant aux agriculteurs la possibilité de réduire les remboursements mensuels, avec remboursement uniquement des intérêts en période de difficulté et accélération des remboursements en période de flux de trésorerie excédentaire. La durée du prêt peut aussi être étendue sur demande. Aucune pénalité ni variation du taux n'est appliquée. La flexibilité de remboursement peut être activée pendant toute la durée d'un prêt et les circonstances individuelles sont évaluées avant qu'un accord ne soit conclu sur les modifications à apporter aux remboursements. Glanbia, principal transformateur laitier irlandais, a mis en place en 2016 son propre dispositif avec le fonds d'investissement stratégique irlandais, la Rabobank et Finance Ireland appelé **MilkFlex**, comprenant des modalités de flexibilités spécifiques.

Les modalités de mise en oeuvre sont :

- · les remboursements de prêts mensuels sont automatiquement prélevés sur la paye de lait par DairyGold ou par Glanbia :
- · le profil des remboursements reflète la courbe d'approvisionnement en lait saisonnier, sans remboursements de prêts intérêts ou principal pendant les mois de production de lait de novembre à février inclusivement ;
- · des prêts sont disponibles pour des montants compris entre 25 000 € et 300 000 € ;
- · les prêts sont non sécurisés mais l'exploitation est soumise à l'expertise de Finance Ireland. Les décisions de prêt sont fondées sur la qualité du plant d'affaires de l'agriculteur plutôt que sur la valeur de l'actif de leur exploitation, sous réserve des critères d'admissibilité et de souscription. Les remboursements sont effectués en tant que déduction prioritaire des versements de lait ;
- des prêts peuvent être consentis pour financer tous types d'investissement en lien avec la production laitière, sauf l'achat de foncier. Un emprunt MilkFlex ne doit pas être consacré à plus de 35 % à la restructuration de la dette ;
- · un coût de mise en place de prêt de 1,25 % est déduit du prêt approuvé.

AgriFlex: un prêt agricole de 200 000 € sur 12 ans à un taux d'intérêt variable de 5 % aurait un remboursement de 1 850 €. Si le prix moyen du lait au cours de la période de pointe de 6 mois se situe entre 0,36 €/litre et 0,26 €/litre, les recettes peuvent diminuer de 6 600 €. L'emprunteur peut convertir des remboursements mensuels pendant six mois maximum, ce qui réduit les remboursements de 1 850 € à 727 € par mois, soit - 1 123 € par mois ou - 6 738 € sur 6 mois.

MilkFlex: après 3 mois consécutifs de prix du lait à plus de 340 €/1 000 I, les remboursements d'annuités augmentent de 25 %. Après 3 mois consécutifs de prix du lait à moins de 280 €/1 000 I, les remboursements diminuent de 50 % ; ils sont automatiquement suspendus après 3 mois consécutifs à moins de 260 €/1 000 I. Les remboursements peuvent également être suspendus en cas d'aléas majeurs. La durée de base du prêt est de 8 ans, extensible à 10 ans.

EN SAVOIR PLUS...

Les organismes bancaires.

https://www.financeireland.ie/products/milkflex/overview/

ORGANISMES PROFESSIONNELS PARTENAIRES

Banques